1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsrocol
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN
2.5.2 TERPINEOL
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsrocol
Company	ROCOL
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsrocol**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsrocol

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsrocol**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	ROCOL
État physique	liquide
Forme	liquide visqueux
pH	Non disponible
Usage	Lubrifiant pour alésage, le taraudage et le perçage.
Date FDS	2018-02-13

La FDS date du 2018-02-13. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Danger pour l’environnement

Mentions de danger :

- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : Classe 9
- RID : Classe 9
- ADN : pas disponible
- IMDG : pas disponible
- IATA : pas disponible
- UN : UN3082

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : Se laver immédiatement à l’eau et au savon. En cas d’irritation légère, surveiller les symptômes ; si l’irritation persiste, consulter un professionnel de santé.

eyes : Rincer abondamment l’œil avec beaucoup d’eau pendant 15 minutes. Si la gêne ou la rougeur subsistent, demander un avis médical (P308 + P313).

ingestion : Rincer la bouche à l’eau. En cas de symptômes (irritation de la gorge), consulter un médecin immédiatement (P308 + P313).

inhalation : Écarter la victime du lieu d’exposition tout en assurant sa propre sécurité. Si l’inhalation est suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin (P308 + P313).

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN

Identification

- N° CAS : 85535-85-9
- N° EINECS : 287-477-0

Concentration :from 70.0 to 90.0

Dangers :

- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Oui
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 TERPINEOL

Identification

- N° CAS : 8000-41-7
- N° EINECS : 232-268-1

Concentration :less or equal to 1.0

Dangers :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants de protection en nitrile.
Yeux	Lunettes de sécurité.
Peau	Vêtement de protection (type, matériau ou épaisseur non précisés).
Système respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n’est normalement nécessaire.
Corps	-

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter tout contact direct avec la substance.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Conditions de stockage: - Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. - Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. - Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides. Incompatibilités potentielles: - Oxydants forts. - Acides forts.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Lubrifiant pour alésage, le taraudage et le perçage.